

Euronaval 2012 : défis maritime et industriel



(c) Loïc Salmon

L'avenir et la sécurité des nations se jouent en mer, où se déploient leurs capacités militaires. Les océans, qui rapprochent des pays autrefois lointains, entraînent une distorsion et un rétrécissement de l'espace géopolitique en abolissant la majeure partie des frontières et en offrant un accès direct à la plupart des zones sensibles.

Telle est l'opinion du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, exprimée le 23 octobre 2012 au Bourget (banlieue parisienne), lors de l'inauguration du salon d'armement naval Euronaval 2012.

L'industrie navale militaire. Les choix politiques et stratégique concernant la Marine nationale seront poursuivis, a précisé le ministre. Ils portent sur : onze frégates européennes multimissions (FREMM), déjà commandées ; le programme « Barracuda », destiné à remplacer les sous-marins nucléaires d'attaque de type

Rubis ; le missile de croisière naval qui permettra de renforcer la frappe de précision dans la profondeur ; les torpilles ; la version navale de l'hélicoptère NH90 (Caïman). Seront également construits des bâtiments de projection et de commandement, des patrouilleurs et aussi des bâtiments côtiers chargés de la surveillance et de la lutte contre toutes sortes d'intrusions et de trafics. Le ministre entend encourager l'innovation pour détecter les ruptures, qui pourraient changer la donne, et rester en capacité de fournir le bâtiment le plus polyvalent et le mieux intégré, en tenant compte des meilleures conditions économiques. Dans ce contexte, il a rendu hommage à deux types d'acteurs de la filière navale : les systémiers, seuls capables de maîtriser la complexité croissante de la mise en œuvre de nouveaux équipements ; les petites et moyennes entreprises, porteuses d'innovations technologiques, qui devront être mieux intégrées dans l'ensemble du « process » (ensemble des étapes ou transformations nécessaires à la fabrication d'un produit) lancé par le ministère de la Défense ou les grands groupes. La filière navale française, longtemps morcelée, associe désormais les secteurs civil et militaire dans une nouvelle ambition maritime. Cette logique, qui mérite d'être davantage accompagnée, a souligné le ministre, consiste à encourager le rapprochement des acteurs scientifiques, académiques et étatiques, des régions, des industriels et des petites et grandes entreprises « *dans une stratégie globale d'affirmation de souveraineté maritime et d'affirmation de compétences* ».

Exportation et coopération. L'industrie navale militaire est le premier secteur de défense à l'exportation pour plusieurs raisons, selon Jean-Yves Le Drian. Sa réussite, tient notamment aux partenariats stratégiques à long terme établis avec le Brésil et l'Inde, qui bénéficient d'une coopération dans le domaine des sous-marins. L'Etat s'engage au plus haut niveau pour dynamiser le processus de soutien à l'exportation, en vue de garantir le maintien de la base industrielle et technologique de défense. Il doit être le partenaire d'autres Etats, a indiqué le ministre, en fixant les normes du partenariat et en créant les conditions de la confiance. « *L'industriel doit être celui qui propose ses compétences et ses capacités dans le cadre de ce partenariat, il faut que les rôles des uns et des autres soient complémentaires, qu'ils se fertilisent pour que la France joue vraiment son rôle de partenaire et que, du même coup, l'exportation s'en tire mieux* ». Au cours d'une conférence de presse à l'issue de sa visite d'Euronaval 2012, Jean-Yves Le Drian a précisé : « *Nous devons établir, nous, moi, le gouvernement, des relations étatiques qui permettent l'échange, qui s'inscrivent*

dans les demandes du gouvernement partenaire. Et, l'industriel joue sa propre partition dans ce cadre-là. Evidemment, le gouvernement n'est pas ignorant de ce que fait l'industriel et réciproquement ».

Partenariats industriels. Après l'échec du rapprochement entre les groupes franco-allemand EADS et britannique BAE, le ministre a fait le point sur les drones. Une décision a été prise pour un « prépositionnement » sur le drone tactique Watchkeeper, que construit Thales UK pour l'armée britannique. Une autre concerne le partenariat entre BAE et Dassault Aviation sur le drone de combat futur. Toutefois, rien n'a encore été décidé sur le drone MALE (moyenne altitude longue endurance), qui fait l'objet de discussions entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Par ailleurs, le ministre a rappelé qu'avec les Emirats arabes unis, où il s'est rendu les 21-22 octobre, les relations industrielles ont débouché sur un partenariat de longue durée concrétisé par une base permanente (aérienne et navale) française à Abou Dhabi (700 militaires sur place). Son agenda inclut une visite au Brésil (4-6 novembre) pour voir la base navale que construit DCNS avec le groupe brésilien de construction de bâtiments et travaux publics Odebrecht à Itaguai, près de Rio de Janeiro. Le programme « Prosub », conclu entre DCNS et la Marine brésilienne en 2008, prévoit également la conception et la construction de quatre sous-marins à propulsion diesel-électrique de type Scorpène en transfert de technologie ainsi que l'assistance technique pour la réalisation des parties non nucléaires du premier sous-marin à propulsion nucléaire brésilien. La coopération militaire porte sur la surveillance des frontières communes et la lutte contre l'orpillage clandestin et la pêche illicite. En 2010, le Brésil a commandé pour 100 M€ d'armements à la France et réceptionné des équipements d'un montant de 50 M€.

Enfin, une visite de Jean-Yves Le Drian en Inde est prévue ultérieurement. « *J'active le partenariat* », ajoute-t-il.

Loïc Salmon

Le salon de l'armement naval Euronaval 2012 (22-26 octobre) a accueilli 350 exposants (152 entreprises françaises) et environ 80 délégations officielles, dont celles de l'ONU, l'OTAN et l'Union Européenne. La Marine nationale et l'armée de Terre ont présenté les opérations amphibies, de la planification à la projection de forces. La Délégation générale de l'armement a exposé le premier système d'alerte de vagues scélérates et le projet « Espadon » de lutte contre les mines au

moyen de drones marins. Euronaval 2012 été inauguré par le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, qui a notamment visité les stands d'entreprises du Brésil, du Chili, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et de France, dont Thales (électronique de défense), EADS (aéronautique et espace), MBDA (missiles) et Dassault Aviation. Sur celui de DCNS (armement naval), Jean-Yves Le Drian (3ème à gauche) et le ministre délégué aux Anciens Combattants Kader Arif (2ème à gauche) ont été accueillis par le président directeur général Patrick Boissier (4ème à gauche) et Bernard Planchais (6ème à gauche), directeur général délégué.